PROGRAMME DE FORMATION

La comptabilité et la fiscalité des Entreprises publiques locales d'aménagement

ORGANISATION

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

CONTENU PEDAGOGIQUE

PUBLIC VISE

Directeur / responsable administratif et financier, comptable ayant une connaissance comptable de base et de l'environnement financier des Epl

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Sécuriser vos opérations au regard des règles comptables
- Déterminer les incidences juridiques et financières des écritures comptables
- Définir l'enregistrement comptable et les conséquences fiscales de l'opération d'aménagement

DESCRIPTION

Accueil et recueil des attentes

Les formes juridiques d'intervention des Epl d'aménagement

- Les concessions
- Les mandats
- Les opérations propres

Les obligations comptables et financières des Epl

- Les différents textes en vigueur

Le traitement comptable des opérations

- Les concessions : comptabilisation des dépenses et des recettes ; calcul des charges prévisionnelles ; traitement des résultats intermédiaires provisoires, du boni de liquidation
- Les mandats : traitement comptable des opérations faites pour le compte de tiers ; présentation du bilan

- Les opérations propres patrimoniales, l'opération de promotion et prestations de services : comptabilisation des opérations à long terme

L'information financière et comptable

- Les obligations d'informations et de communication
- Le contrôle dans les Epl

La fiscalité des opérations

- Les droits d'enregistrement et la TVA
- L'impôt sur les sociétés
- Les autres taxes (taxe sur les salaires, Cfe…)

Synthèse et bilan de la formation

PREREQUIS

Aucun pré-requis

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Exposé illustré d'exemples concrets
- Cas pratiques

Supports pédagogiques

Le support de formation sera transmis, en format numérique, à chaque stagiaire.

Un ordinateur est à prévoir pour la réalisation de certains exercices.

MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

En amont de la formation

- Recueil des attentes des stagiaires afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières…)
- Auto-positionnement des stagiaires afin d'évaluer le niveau de départ

Tout au long de la formation

- Évaluation des acquis en fonction des objectifs visés avec des questions orales, des exercices, des QCM, des cas pratiques ou mises en situation...

A la fin de la formation

- Auto-positionnement des stagiaires afin de mesurer l'acquisition des compétences
- Questionnaire de satisfaction en ligne